

## Fichier de renseignements personnels

En vertu de l'article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), le Directeur rend publics certaines informations concernant ce fichier contenant des renseignements personnels tels que définis par l'article 54 de cette loi.

1. Identification du fichier
Demandes d'accès à l'information et aux renseignements personnels

2. Catégories de renseignements contenus dans le fichier	
<input checked="" type="checkbox"/> Renseignements concernant l'identité	<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'emploi
<input type="checkbox"/> Renseignements concernant la santé et/ou les Services sociaux	<input type="checkbox"/> Renseignements concernant l'éducation
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :	Adresse, numéro de téléphone, courriel et autres renseignements fournis par les demandeurs

3. Fins pour lesquelles les renseignements sont conservés	
<input checked="" type="checkbox"/> Application d'une loi :	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
<input type="checkbox"/> Application d'un règlement :	
<input type="checkbox"/> Application d'un programme :	
<input checked="" type="checkbox"/> À des fins statistiques	
<input type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :	

4. Mode de gestion du fichier	
<input checked="" type="checkbox"/> Informatique	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :	Papier
Localisation dans un endroit unique :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Durée générale de conservation de l'information :	4 ans après la fin de l'exercice financier suivant la fermeture du dossier

5. Provenance de l'information versée au fichier		
<input checked="" type="checkbox"/> La personne concernée	<input type="checkbox"/> Un employé du Directeur	<input type="checkbox"/> Un autre organisme
<input type="checkbox"/> Autre(s) (spécifier) :		

**6. Catégories de personnes concernées par les renseignements versés au fichier**

Le personnel du Directeur

Autre(s) (spécifier) :

Les demandeurs

**7. Catégories de personnes ayant accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions**

Le responsable de l'accès aux documents, les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions, le directeur et le directeur-adjoint.